INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES
DIRIGÉE PAR **Mme. P. ARPIN.**
Rue Bourgogne, No. 109, entre Conti et St. Louis.

PENSION, DEMI-PENSION ET EXTERNAT.

Mme. P. ARPIN a l'honneur d'annoncer aux parens [illegible] qu'elle [illegible] à recevoir des pensionnaires [illegible].

[illegible] plus en plus la confiance qui lui a été [illegible] de hâter les progrès des élèves [illegible] Mme. P. Arpin s'est assuré la coopération d'habiles professeurs.

L'enseignement qui comprend toutes les branches nécessaires à une bonne éducation, a lieu dans les deux langues ANGLAISE et FRANÇAISE. Il comprend la LECTURE, L'ÉCRITURE, la GRAMMAIRE, L'ARITHMÉTIQUE, la GÉOGRAPHIE, l'HISTOIRE, la LITTÉRATURE, les ÉLÉMENS des SCIENCES qui conviennent aux Demoiselles, &c.

Mme P. Arpin se chargera elle-même des cours élémentaires; elle est secondée par deux excellentes maîtresses qui consacrent tout leur temps aux jeunes élèves.—Les cours plus avancés sont faits par MM. Orton, professeur de langue et de littérature anglaise, P. Arpin qui s'occupe particulièrement de l'histoire, de la géographie et de la littérature française &c.

A ces différentes études sont joints les arts d'agrément qui sont aussi l'objet de soins particuliers. Les leçons de musique sont données sous la direction spéciale de Mme. P. BOYER dont l'expérience et les succès sont dignement appréciés par les parens.

Le dessin et la danse seront également enseignés par des professeurs d'un mérite reconnu.

La broderie et les autres ouvrages que doit savoir faire [illegible], ne seront pas non plus négligés et s'apprendront sous les yeux de la directrice elle-même.

[illegible] tout à la fois douce et active, est [illegible] exercée sur les enfans par la Directrice et [illegible] plus particulièrement; et [illegible] pour donner à la fois aux enfans [illegible] une instruction solide.

N. B. Les jeunes personnes étrangères à l'Institution [illegible] aux cours d'histoire, de littérature [illegible] fait M. Arpin. Ces cours embrassent [illegible] connaissances qui forment le complément [illegible] instruction. 11 sept

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT EXTERNAT.)
Fondée en 1832 par Madame Leiris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, [illegible] la grammaire, jusqu'aux notions [illegible] l'intérieur et de sciences, indispensables [illegible] éducation.

[illegible] différentes branches est à un par- [illegible]

[illegible] L'HISTOIRE, LA LITTÉRATURE, L'ARITHMÉTIQUE [illegible] SCIENCES sont professés par M. A. DESRAYAUX, [illegible] tout son temps.

[illegible] la direction de MADAME DESRAYAUX [illegible] MACAULEY en professe la partie [illegible] littéraire.

[illegible] et la surveillance sont confiées [illegible] spécialement à deux anciennes [illegible] de St. Denis, formées par leur [illegible] de régularité et d'ordre.

[illegible] FRANÇAIS sont également cultivés, et le [illegible] créoles et américaines donne à toutes [illegible] facilité de langage pratique.

[illegible] solfège et chant) est aussi sous la [illegible] MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques [illegible] de MADAME BERRIGUIER, dont le [illegible] musical.

[illegible] l'accomplissement des devoirs religieux [illegible] pensionnaires. Un prêtre, autorisé [illegible] la semaine, faire une instruction [illegible] l'établissement, et préparer à la première [illegible] un soin spécial.

[illegible] MUSIQUE ont lieu, comme les années [illegible] avril le premier samedi de [illegible]

[illegible] général et distribution de [illegible]

CONDITIONS.

[illegible]	par mois,	$25
[illegible] avec blanchissage,	do.	30
[illegible]		16
[illegible]		11
[illegible]		12
[illegible]		2

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Pensionnat de jeunes Demoiselles,
[illegible] GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir le public [illegible] son institution [illegible] Nos. 20, RUE DE LA [illegible]

[illegible] qu'elle [illegible] de vastes appartements [illegible] classes et [illegible] parfaitement [illegible] récréations. [illegible] Mme GRANET, et [illegible] les parents.

[illegible] exerce une [illegible] les élèves qui lui sont [illegible] pensionnaires tout à fait au [illegible] donner une [illegible] manières.

[illegible] pensionnat de Mme GRA[NET] [illegible] La lecture, l'arithmétique, la géographie, [illegible] littérature, les élémens des sciences, [illegible] qui ont fait leurs preuves. [illegible] Noyes et Lord, c'est donner la [illegible] en anglais, soit en français, [illegible] science et du talent qu'ont en as- [illegible]

[illegible] sont faites dans l'instruction [illegible] et les jeunes personnes sont préparées [illegible]

[illegible] attention toute spéciale [illegible] qui sont fort suivis et qui [illegible] plus heureux, sont professés [illegible] élèves de l'Institution [illegible] examens auxquels a- [illegible] M. Brocard donne [illegible] Le piano et la harpe sont [illegible]

[illegible] leçons de danse. 29 oct—6m

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

[illegible] rue Royale et de la rue de l'Hôpital, à la Nouvelle-Orléans.

L' [illegible] respectueusement informés [illegible] complètement organisée [illegible] de la rue Royale [illegible] directeurs ont quelque [illegible] arrangemens faits pour [illegible] l'approbation des patrons [illegible] personnes [illegible]

[illegible] de régularité [illegible]

[illegible] *Franklin* [illegible]

[illegible] l'Anglais, le Français, l'Espagnol, [illegible] l'Arithmétique, l'Algèbre, la [illegible] l'Histoire, la Géographie, [illegible] Dessin et la Peinture, la Musique [illegible]

[illegible]

CONDITIONS.

[illegible]	$20 00 par mois.
[illegible]	15 00
[illegible] de 10 ans	6 00
[illegible] de 10 ans	[illegible]
[illegible]	8 00
[illegible] 13	[illegible]

[illegible] à la fin de chaque mois.

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCÉE D'ORLÉANS.

U [illegible] nouveau [illegible] l'attention [illegible] prépondérance [illegible] langues latine, grecque, [illegible] l'arithmétique, l'algèbre, [illegible] la physique, l'astronomie, [illegible] philosophie, l'histoire, la géographie [illegible]

[illegible] excepté la langue française, s'enseigne [illegible] en anglais.

[illegible] se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de [illegible] la confiance publique et depuis [illegible]

[illegible] des élèves [illegible] tâches [illegible] de surveiller leur [illegible] dans tous leurs exercices [illegible]

[illegible] encouragements qui ont secondé [illegible] récemment d'un [illegible] du Lycée. Un [illegible] salles de [illegible]

[illegible] dans la partie la plus saine de [illegible] à l'abri de toute [illegible]

[illegible] aucune intervention de la [illegible] les règlemens disci- [illegible]

CONDITIONS.

[illegible] par mois.

[illegible]	$20 par mois.
[illegible]	15
[illegible] avancées	12
[illegible]	9

[illegible] Lycée se trouvent à l'institution [illegible] de la ville.

Marchandises Françaises, en gros.

L [illegible] partir pour France, pré- [illegible] de la campagne [illegible] les articles [illegible] Elizabeth, Octavius, Clar- [illegible]

[illegible] pantalons, par O, [illegible]

[illegible] Mousselines [illegible] rayées, noir, blanc et vert, [illegible] à carreaux ou brodées pour [illegible]

[illegible] Monpelas et autres qualités, [illegible] imitation, entredeux dito, [illegible] artificielles pour printems, [illegible] nouveaux genres, No. 7 à 12, [illegible] ourlet, à rivière, imprimés [illegible]

[illegible] écharpes pour robes, [illegible]
L. H. RICHARD.
Encoignure Chartres et Douane.

Nota—M. L. H. Richard ayant une maison d'achats à Paris [illegible] envoyé en France à des condi- [illegible]

[illegible] absence, M. J. Louvrier sera chargé [illegible] qui concerne mes affaires [illegible]
L. H. RICHARD.

Marchandises au prix coûtant.

LORNE & [illegible], No. 21 et No. 4 rue de Chartres, [illegible] le public, que M. Frois étant [illegible] départ pour France, ils vendront leur marchandise [illegible] au dessous du prix [illegible]

[illegible]
[illegible] de 20 à 35 cents.
[illegible] de 15 cents.
[illegible]
[illegible] Suisses de 14 escalins à $2 50.
[illegible] français à 2 escalins.
[illegible] riches.
[illegible] imprimées pour robes.
[illegible] brodés, rivière et à ourlet.
[illegible] noirs, taffetas et soie d'Italie.
[illegible] gros de Suisse et de Perse.
[illegible] unies et façonnées couleur.
[illegible] brodées, couleur et unies blanches
[illegible] bleue, satine et unis, à rideaux.
[illegible] entredeux,
[illegible] brodés, garnis dentelle,
[illegible] tarlatanes et robes brodées.
Mérinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jings, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris.
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piquées blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinoline et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et paillés.
Bretelles élastiques assorties en général.
Dentelles fil, franges noires et [illegible].
Bas de soie, de coton et de fil d'Écosse.
[illegible] coton, blanches, [illegible] et écrues.
[illegible] filets Egyptien, blanc et noir.
[illegible] quantité d'autres articles [illegible]
[illegible]
No. 21 et 4, rue de Chartres.

[illegible] barriques [illegible] et à vendre par
[illegible] WOOD[illegible]
[illegible]

MARCHANDISES SÈCHES AU COMPTANT.

[illegible] & BROTHERS.

Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle.-Orléans, marchands de TOILES AMÉRICAINES, COUVERTURES, FLANELLES, COTONS écrus et blancs, et d'INDIENNES américaines de toutes descriptions—Importeurs directs de BOTERIES françaises, de bas allemands et anglais, de TOILES et généralement de toute espèce de marchandises importées et d'une vente courante.

COTON Lowell pour nègres 4/4 et 7/8, do croisé 4/4, 7/8 et 3/4, do. patapsco 3/4 et 7/8, idem des moulins du Canal 3/4, idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton vert d'Appleton 4/4 et 7/8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Gladding, Great Fall, tous de 4/4, Tremond 7/8, Springfield 7/8, Dwight 7/8, et sans marques, coton à chemises, blanchie, de Ray State 4/4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7/8, coton à draps, blanchie, de Hamilton 6/4 et 12/4, idem écrue de Watham 6/4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapré œil de perdrix, idem Huckaback, Écossaise et Russe, idem coton; toile damassée 6/4, 7/4, 8/4 et 10/4, toile d'Irlande, linon, bretagne, créas, platille, cravates jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée; soie noire, idem couleurs; mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Verona idem à portraits, idem bleus et Romal clairs, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton Prussiens, Rob Roy, Waffle, &c.; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton; paraplues coton, guingham et soie; bonnets de laine pour femmes, et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres; galons en fil et en coton, lacets, silésie en couleur, batiste noire et autres, satin jeans blanc, jeans blancs, idem bleu et écru, velours noir, bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombs. ine noire, lasting noir, étoffes à carreaux de la Caroline chambray, gambroon, cotonnade log cabin nouveau style; denim d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés; chaussettes anglaises, allemandes, françaises; idem grises pour domestiques; bas en coton diverses couleurs pour femmes; idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c.; agraffes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton; barège vert; coton blanchi de York Mill; burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas à matelas, guingham d'Earlston, idem noir et blanc; couvertures vertes, bleues et rouges pour capots; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Duffil, roses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13/4 pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau de lion; etoffes à gilets, piqué impérial; fil à coudre de Marshal noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse unie et à dessins, idem rayée et à carreaux, mull et book mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et entredeux; dentelles, bobinet noire et blanche; valenciennes begar et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanté et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, demi mélangé et noir; jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voitures, idem gris et vert bouteille damassé, dimity à meubles, batiste; brin brun à carreaux et blancs de 25 yardes, gingas 3/4 et 7/8 à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; batiste noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.

AUSSI—EN DÉBARQUEMENT:

Un grand assortiment de MARCHANDISES SÈCHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des [illegible] à Paris, consistant principalement en:

Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Paillacat Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Écosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7/8 et 3/4 pour hommes, écharpes noires et à dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3/4, 4/4, 6/4 et 8/4 écossais, soierie de Pekin, unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poult-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, guingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste fil, divers genres, toile à draps française, mérinos couleurs assorties, flanelle gaze et croisée, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs id. en couleur, pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls thibet 5/4 et 6/4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Écosse noir uni 4/4 et 5/4, galons fil, de 1 à 12, anneaux à rideau, fil noir pour tailleur, des bronzes et argentés, boutons soie pour habits et paletots, idem nacre et os boutons en os à cinq trous; fil français patente, peignes à toilette, fil à coudre diverses couleurs, frange soie noire, satin noire blanc, shalls coton 4/4 et 5/4; mousseline de laine noire, 4/4 et 7/8. 1er oct

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpaca croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chaîne à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot; chemises de peau et caleçons, chaussettes, mouchoirs, cravates, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.

Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
1e mars ALFRED MUNROE, 34, Magasin

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON.

REÇU de Boston, de New-York, et de Philadelphie par les navires Santee, Indiana, Lehigh, Genessée, Sultana et Louisville, un assortiment de nouvelles marchandises très convenables pour la saison, et à vendre par les soussignés, à des prix très modérés. L'assortiment se compose principalement en

Cotons blancs de toutes qualités et de toutes largeurs,
Do écrus, do do do.
Kerseys unis et rayés; linseys dito do.
Kentucky Jeans, gris et bleus,
Tartan à carreaux et à raies, Limberry bleu et rouge,
Flanelles blanches, rouges, jaunes et vertes,
Baize verte, double largeur,
Alpaka noir, de toute qualité; alépine do. do.
Bombazette do do, velours noir et en couleur,
Moleton écru et blanc, bonteni à raies et à carreaux,
Coton rayé pour chemises,
Cotonnade Log Cabin, uni et à carreaux,
York Denims et imitation, percale noire et en couleur,
Damassé écru pour nappes, coton bleu croisé,
Coutil à matelas, mouchoirs bleus et en couleurs,
Toile cirée, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Châle t en laine, de toute qualité; do en cachemire noir,
Indiennes noires et en couleurs,
Silésies et paper muslins en couleurs,
Mousselines suisses unies et à carreaux,
Do do damassées et brodées,
Book muslin, Bishop lawn et nansou,
Ouvré pour serviettes et torchons,
Nappes damassées et unies, serviettes do do,
Baleines assorties, pour robes,
Serge en soie et en laine, pour doublures,
Mouchoirs de batiste, assortis,
Do de soie de toute qualité,
Cravates taffetas noir et en couleur,
Soirie noire pour robes et pour écharpes,
Satin noir et blanc pour robes,
Florence, bleue, verte, rose et blanche,
Un bel assortiment d'agraffes, de boutons, d'aiguilles, épingles, de peignes et de galons,
Fil en bobines, d'Orrells, Alexandre et Farquerson,
Fil en paquets, de Marshall, noir, bleu et gris,
Soie à coudre, noire et en couleurs,
Couteaux de la manufacture de Rodgers,
Gants en soie, noirs, blancs et en couleurs,
Crêpe noir et blanc, do. pour voiles,
Un assortiment complet de rubans en tout genre,
Dentelles en coton et neiges, bobinet noir et blanc,
Bretelles blanches et en couleurs de toutes qualités,
Un assortiment très varié de bas et demi bas,
Bourses en soie et en coton, lacets à sortis,
Tavelle en laine et en coton, de toutes couleurs,
Guimpes et cordonnets pour robes,
Chemises de dessous, en mérinos et en coton,
Mouchoirs Madras, noirs et en couleurs,
Mérinos noir, français et anglais,
Casimir noir et gris, pour pantalons,
Drap noir, bleu et noir bleu,
Brin coton blanc, 8/4 et 9 yards par pièce,
Parapluies coton, montés sur baleines, &c. &c.
DUFOUR, DURAND & Co.
19 août 25, Chartres

D. B. MACARTY, actuellement en Europe pour faire ses achats et désirant écouler le stock de son magasin a donné ordre à ses commis de vendre à des prix excessivement réduits, les articles déjà en magasins; et de plus, les marchandises suivantes, qu'il reçoit en ce moment par le navire Elizabeth Ellen, du Havre:
Ombrelles dites pavolines américaines, brochées et moirées,
Dito d.to chanoisées brochées et moirées,
Parasols soie noirs unis, de 20, 22, 23 et 26 pouces,
Dito dito couleurs, de 22 et 24 dito,
Gants filet fil d'Écosse blancs, avec bouillon,
Dito dito soie dito noirs, dito,
Dito dito dito Egyptiens, dito,
Dito dito dito noirs unis pour dames, dito,
Dito dito fil d'Écosse unis dito,
Corsets patentés sans coutures, de la fabrique de P. Wery, à Bar le Duc,
Guinghams superfins, patrons écossais,
Batiste blanche unie, de tous les prix,
Mousseline blanche 4/4 brochée à jours,
Mousselines à rideaux brodées au crochet,
Dito à moustiquaires brochées,
Lacets filoselle ferrés aux bouts,
Mouchoirs batiste à ourlet,
Dito dito unis, différentes grandeurs,
Dito dito unis très grands pour hommes,
Parfumeries diverses,
Bandes indéplissables brodées et unies,
Courtepointes piquées pour lits d'enfant,
Bas fil d'Écosse unis, pour hommes,
Dito pour enfans, unis et à jours,
Frange torse soie noire,
Indienne à meuble rouge, jaune, unie et à raies satinées,
Écharpes barège blanc; Dito dito barres en couleur,
Dito dito noir, uni et à raies satinées,
Coutil français, dernier genre,
Mérinos noir uni, de Paturle, Lupins & Co,
Dito dito façonné,
Bretelles élastiques pour hommes et enfans.
Aussi:—Un bel assortiment de marchandises américaines, reçues par les navires Wabash et Oswego.
5 juin D. B. MACARTY, 228, Bourbon.

DAVID & CHAPUS,
93 et 95, rue de Chartres,

VOULANT liquider entièrement leur magasin de gros, offrent à vendre la balance de leurs marchandises à des prix au dessous du marché, pour du comptant, ou du bon papier, savoir:

Barèges nouveautés, organdis, mousseline, jaconat, indiennes françaises et du pays, mousselines marquises, mousselines suisses unies, à raies, à fleurs et à carreaux; desinde français, alépine et bombazette noire, écharpes barège et en soie, gros de Naples et taffetas noir pour robes, gants en filet, dito en peau, en soie, en fil d'Écosse et en coton; mouchoirs de batiste brodés, à rivière et à ourlet, éventails et ombrelles riches, pelerines, cols unis et brodés, manchettes, cotepalies organdis, tarlatanes, robes de mousseline brodée, robes pour mariée, voiles, couronnes et bouquets; toile d'Irlande pur fil, expressément pour familles; toile de Paris, toile à draps de toutes les largeurs, ginga fil, coutil blanc et fantaisie, Bishop lawn, linon batiste, ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées, piqués blancs et en couleurs, pour gilets; mérinos français, pour habits et pour robes; coton chamois et bleu, satiné et uni pour rideaux; rideaux de mousseline, brodés, unis, à carreaux et à raies; mousseline à moustiquaires, linon fil blanc et écru, rubans à chapeaux et unis, No. 1 à 12, en satin et en taffetas; satin bleu, blanc, et noir; crêpe bleu, rose, blanc et noir; bretelles, dentelle fil et en coton, mousseline laine noire, bas de soie blancs et noirs, dito en filoselle, dito en coton, chaussettes en toutes les qualités; toile de Russie, lasting noir pour cordonniers, foulards par soie tissu de l'Inde, boutons pour habits, boutons de nacre, en os et en ivoire, de toutes les dimensions; gilets de dessous et caleçons en laine, coton et soie; gilets de peau en soie, pour hommes; frange, soie noire, cordelières; demi parasols, parapluies 30, 32 et 34 pouces; grand assortiment de bas et chaussons pour enfants; bobinet blanc et noir pour voiles, shalls Mazagram, etc. etc.

En débarquement du CLIFTON, de New-York.

10 caisses fil rouge en bobines; 100 grosses cartes à jouer, fabrique de Sauzade; 150 livres fil Marshall, blanc, tous les numéros, dito noir, dito bleu, dito rouge; 600 pièces qualité supérieure, une caisse de peignes à démêler, à peignes et à poudre.

[illegible] CHAPUS [illegible] partir pour le Nord, d'ici à un [illegible] de la ville et de la campagne [illegible] ailleurs [illegible] toute la [illegible]
DAVID & CHAPUS,
[illegible] rue de Chartres.

[illegible] GROCERIES.
[illegible] consignation, en [illegible] de Lyon, qui seront [illegible]
B.H. HOLMES.

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD.

NLLE ORLÉANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUD de New-York d'après les termes de sa charte, a [illegible] quatre du mois dernier, et après avoir payé tous [illegible] tres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en caisse réalisé $673,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $106,000, ce qui eta blit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par

L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Lousiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties, pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MÉCANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:
Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre.
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.
Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brulent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin. S. MASPEREAU & Co,
rue Condé, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits:—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique.
AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique.
S. MASPEREAU & Co,
8 sep—jsq 1n rue Condé, No. 22

Grates, Poeles, Cuisines.

LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivants importés par eux, savoir:
600 grates assortis.
300 poêles do
350 cuisines do
Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines.
S. MASPEREAU & Co,
Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir:
Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.
Les soussignés s'étant arrangé avec les manufactures du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
S. MASPEREAU & Co,
8 sep Rue Condé No. 22

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—300 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serenu
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

LE Soussigné devant bientôt partir pour l'Europe, prévient les Marchands de la ville et de la campagne, qu'à partir de ce jour, il vendra à des prix réduits, pour du comptant.
Il a maintenant en magasin et en débarquement du navire Octavius, du Havre:
Chapeaux de paille pour hommes,
Do do pour enfants,
Gants de filet, noirs et blancs; mitaines de filet, longues et courtes,
Gants fil d'Écosse pour hommes,
Do do pour dames,
Chemises de couleur en belle qualité,
Chaussettes et gants fil écru,
Bas de coton blancs, pour dames et fillettes,
Coutil tout fil haute nouveauté,
Do do blanc; cotonnade française,
Mouchoirs batiste en fil,
Do do en fil d'Écosse; éventails,
Rubans de satin et de taffetas; Prunelle noire,
Bas et chaussons d'enfants; mouchoirs imitation madras,
Bretelles sans couture, et autres qualités,
Jolies bourses en soie pour dames; corsets français,
Jupons en crinoline; cols de satin pour hommes,
Cravates noires et couleurs; fil à cordonnier gris et autre,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Un bel assortiment de savons fins,
Papier rayé, peignes, agraffes noires et blanches, galons coulissés, lacets de soie pour bottines, brosses, boutons, cuirs à razors, houpes à poudrer, cordonnet en soie, e poil de chèvre et en coton, aiguilles, épingles, miroirs lunettes, fil de Rennes, soie à coudre, colliers, bracelets boucles coton, dés à coudre, &c. &c.
O. TALAMON,
7 avril 44, rue de Chartres

A VENDRE en magasin:
3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne.
500,000 Bouchons pointus;
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Médoc;
50 do Kirch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe,
300 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques bon Vin rouge ordinaire,
10 do Vin rouge Château Léoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boites Truffes;
100 rames Papier à lettre;
120 paniers Anisette superfine et surfine;
40 caisses Curaçao superfin et surfin, par
POUGET FILS, 147, rue Royale,
19 août entre et Conti et Toulouse.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Nord, et offrent à vendre à bas prix:
350 douz. chemises devant toile, bon marché.
100 do bretelles gomme.
350 do chaussettes coton écru.
100 do gants fil écru.
50 do gants soie anglais épais.
250 pièces foulards pour le Mexique.
1 caisse chapeaux gris pour volontaires.
50 douz chemises et caleçons flanelle légère.
20 do do soie, bon marché.
17 août LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres

A VENDRE en magasin, d'importation récente:
50 barriques vin rouge ordinaire.
30 barriques vin rouge, vieux, pour famille.
50 caisses absynthe suisse, E. Pernod.
40 do do do Yersin et Lecoultre
10 do kirsch.
10 do curaçao de Hollande.
10 paniers anisette de Bordeaux.
100 mille bouchons fins.
Genièvre de Hollande, eau de vie, vin de Madère, rum, etc. etc., par DUDOUYT & TEULADE,
1 juin 13 rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants importés directement de Bordeaux, &c. &c.—
200 barriques vins de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion 1er, 2me et 3me crus, St. Estephe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
150 demi-barriques do do do do;
25 tierçons vins blancs Haut Sauterne et H. Barsac;
300 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St. Emilion, St. Estephe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
250 caisses de 12 bouteilles et 24 demi dito Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac;
100 caisses véritable vin de muscat Lunel et Frontignan;
50 caisses vins généreux d'Espagne, Lacaret, Alicante, Malaga, Xeres, Rotta, &c;
50 caisses Vermut de Torino;
25 paniers Champagne première qualité;
25 caisses prunes à l'eau de-vie;
40 dito absynthe des marques les plus renommées;
50 dito kirschwasser, diverses marques;
50 dito jus de groseilles pour sirop et confiture;
10 dito liqueurs, cruchons porcelaine;
30 dito Curaçao superfin, petits et grands modèles;
20 dito maraschino;
25 dito eau-de-vie de Dantzick;
50 dito liqueurs superfines et surfines;
200 paniers anisette superfine de Champion;
100,000 bouchons diverses qualités;
1,000 boites sardines, 1/2, 2/3 et grandes boites;
300 boites petits pois, dito;
150 dito cèpes à l'huile, dito;
8 août F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
48 barriques vin rouge Montferrand,
12 do do St Emilion No. 3
4 do do St Emilion No. 2
4 do do St Estèphe Médoc,
9 demi barriques vin rouge St. Emilion No 3
9 do do do St. Emilion No. 2
9 do do do St. Estèphe Médoc.
F. & J. LACOSTE,
29 août 105 rue Royale

EN débarquement du navire Lorena de Bordeaux:
20 barriques vin vieux, St Emilion, No.—1.
24 " " " " " 2.
24 " " " " " 3.
24 " " " " " 4.
18 " " St-Julien Médoc.
4 " " Château Margaux,
4 " " " Lafitte.
4 " " " Léoville.
72 demi barriques même qualité.
600 caisses de 12 et 24 demi bouteilles vin St-Emilion, St-Julien, Chateau Margaux, du Leoville, Haut Barsac et Haut Sauterne.
100 milliers bouchons fins et extra fins et pointus.
100 paniers anisette de Champion, superfine.
18 caisses prunes en pobands et rondelles.

EN MAGASIN:

40 paniers bouteilles vides de 22 onces.
100 " huiles.
3000 boites sardines grandes et petites.
200 " seps à l'huile.
100 " petits pois au beurre.
50 caisses liqueurs assorties.
50 " absinthe.
800 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons.
100 paniers guignolet.
25 caisses vin muscat.
25 paniers champagne (cordon rouge) en grandes bouteilles et demi.
50 demi barriques vin blanc très vieux.
à vendre par NUMA LACOSTE,
31 juil. No, 103, rue Royale

EN débarquement du navire Lorena venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, Graves Blanquefort.
24 do do St-Stèphe Médoc.
38 do do Macau Médoc.
12 do do vieux, St-Julien Médoc.
54 barils vin blanc Haut Sauterne.
10,000 étiquettes dorées, pour vins rouges.
En magasin, d'importation antérieure;
Vin rouge ordinaire, bon vin rouge pour familles, quelques barriques vin rouge très vieux: Vin rouge ordinaire et vin vieux en caisses de 12 bouteilles; Vin rouge et vin blanc en 1/2 bouteilles.
Vin blanc de Jurançon en bouteilles, curaçao, marasquino, huile d'olive, bouchons de toutes qualités, à vendre par B. TALAMON,
13 juil. 60, rue St-Louis.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
10 barriques de Vin rouge, Médoc;
16 do do Pauillac, St. Estèphe et Margaux
16 demi barriques Vin blanc, Sauterne;
9 dito Vinaigre;
12 caisses de 12 bouteilles Vin blanc Sauterne;
25 do 12 do et 24 demi bouteilles Vin rouge Margaux;
10 caisses de 12 bouteilles Liqueurs [illegible] assorties;
3 balles contenant environ 36,000 [illegible] diverses qualités;
3 caisses de 12 [illegible] prunes [illegible];
5 do de 12 à 24 boites [illegible] prunes sèches.
VOR. MAIGNAN,
20 juil 87, rue St. Louis.

VINS—300 colis Malaga, doux et sec, Madère et Porto de [illegible], Teneriffe, Xeres de la marque de Pozzer, vin [illegible] St. Julien Médoc et Champagne, en quarts et [illegible] de pipes, en caisses et paniers, à vendre par
[illegible] HARROD & HALL, 75 Magasins

VÉRITABLE ABSINTHE [illegible] en magasin, à vendre par J & J TARDOS,
20 av No. 15, rue Conti.

CHAPELLERIE PARISIENNE.

Rue de Chartres, No. 42.

L. SIMONET & Cie., viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode; savoir:
8 caisses chapeaux soie extra fin;
2 do do castor blanc;
1 do do castor noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans;
25 do de do do do cadets;
2 do do soie pour Amazone;
6 do do flanibards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, Bordaloue, coiffes, cuirs coussins, etc. ga0

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve. 30 quarts do do. à vendre par
4août—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve; 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 août 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

100 Boites Patés Truffes, assortis, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Yersin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
30 do cerises do
12 do raisins do.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juill Encoignure Royale et Orleans

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—50 barils 1ère qualité, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par
COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par
N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
20 juin 158, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—80 barils et quarts dito, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—200 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquetées et capsulées, ayant droit au drawback, à vendre par
NUMA LACOSTE, 103, Royale

WHISKEY—120 barils vieux Whiskey, Old Reserve; 30 do do Monongahela; 55 do Bourbon, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11 rue Conti

VIN rouge en barriques—150 barriques, diverses qualités, à vendre par CHS. DUFOUR
13 aout 11 rue Conti.

PETITS POIS—500 boites petits pois, marque Deffes, en magasin et à vendre par
12 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

GOMME—10 futailles gomme blanche tirée du Sénégal, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR.
13 aout, 11, rue Conti.

VINS de Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne supérieur, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
27 juil 36, Chartres

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFÉ HAVANE—144 sacs café fin-vert, en débarque ment du brick Titi, à vendre par
11 mai L. CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseilles—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Levée

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Aleato, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

TRUFFES—En magasin et à vendre par le soussigné:
100 boites Truffes pures du Périgord;
200 demi do do,
50 bouteilles do do,
150 demi do do do,
12 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

SARDINES—3000 boites et demi boites, marque Deffes, en magasin et à vendre par
21 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

EAU DE VIE de Cognac—Sous la clef de la douane
10 demi pipes de la marque Basteau & Charroyer,
20 quarts do do.
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
4 aout 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 103 Royale

Avis aux personnes allant à la Campagne.

LES soussignés, agents de MM. C. Christofler & Co, de Paris, seuls brevetés pour la fabrique des couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elking ton, viennent de recevoir par le Sea Lion, du Havre, une caisse de couverts argentés qu'ils garantissent être supérieure aux articles du même genre importés ici.
LOISON & SILVESTRE,
7 juil 36 rue de Chartres

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—
5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825, supérieure;
36 barriques Vin rouge de Bourg, premières cotes;
72 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1843, à vendre par J & J TARDOS,
23 jul 15 rue Conti.

EN débarquement du navire Magnolia, venant de New-York:
101 caisses Prunes en paubans, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

A VENDRE par les soussignés
30 barriques Vin rouge St. Julien 1840.
23 jt J & J TARDOS, 15 Conti.

RIZ—60 tierçons riz récemment battu, en magasin et à vendre par L. D C WOODS, 80 Magasins
14 juill

FARINE—500 barils des moulins de Saint Louis, nouvellement moulue, à vendre par
JAMES E WOODRUFF,
9 sept. 60, Camp

LE soussigné offre en vente les articles suivans
SAUCISSONS—4 caisses de Boulogne, véritables, à 75 cents la livre.
VIN MUSCAT—100 caisses, qualité supérieure;
HUILE—100 paniers, marque de Plagniol.
VERMICELLE ET MACARONI—300 caisses, article rare
DATTES—5 barils, 1re qualité.
19 juil DQUE. LANATA, 9 et 10 Jefferson

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY,
31 aout 98 Vieille Levée

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par
25 aout L. CANTIN, 42 Gravier

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L CANTIN,
20 juil 24 Gravier

SUCRE HAVANE—426 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

SUCRE—60 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par
LOREILHE & Co,
12 aout Encoignure Royale et Douane

POST NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLEE & EGANA,
7 juil 52 Bienville

GRAINES POUR OISEAUX—35 sacs vendre par
1 aout B. VALLS, 26 Commune

CAFE RIO—400 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par J W STANTEN & Co,
1 sept enc. Magasins et Lafayette

EAU-DE VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
1 sept 36, rue de Chartres

ABSYNTHE—75 caisses absinte suisse,
50 do do de Marseille, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept 36, Chartres

OUTILS de charpentier—Egoines, scies à raser et à tenon, verloppes de Baldwin, ciseaux à mortaiser, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds de-roi, viroles, limes, rappes, spoke-chevre, vrilles, tenailles, marteaux, casse-têtes pour poser les bardeaux &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN,
28 av 48, Chartre

MAIS—2000 sacs 1re qualité, en magasin et à vendre par JAMES E WOODRUFF,
17 aout 60 Camp

PORC—100 barils porc de diverses qualités, à l'inspection et à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

BALAIS—300 douzaines balais de mais, à vendre par
JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

FIL CARRET—80 rouleaux, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 Gravier

CIGARES—200,000 imitation Principe, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK.
17 aout 40 rue Gravier

POIVRE—50 sacs poivre venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

PIMENTO—50 sacs pimento, venant d'être reçus et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

CHANDELLES de Composition—100 caisses à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17 aout 40 rue Gravier

AMANDES Amères—20 sacs, nouvelle récolte, venant d'arriver par le brick L. Copeland, de New York, à vendre par L. CANTIN,
26 aout 42 Gravier

6 CAISSES Seringues garnies, grandes petites, et en débarquement du navire Vaillant, à vendre par
30 ja NUMA LACOSTE, 103, Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chapler et du brick Ottoman, à vendre par
21 jt R G HOBBS, 12 Douane.

VIN de Marseille—64 barriques Vin vieux pour familles, à vendre par J F BERCIER & Co,
26 aout 54, Vieille Levée

[illegible] boucauts lards, en magasin et à vendre par [illegible]

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
10 aout Encoignure Magasins et Lafayette

[Naissances] des Naissances et Décès,

Passage de la Bourse, près la rue Bienville.

AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 9 MARS 1818.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.

10 avril F. M. CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par MM. BOREL & BEROWSKI, rue Jefferson, entre Chartres et Levée, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maître et ouvriers, de toute classe; MM. Borel & Berowski sont toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez MM. Borel & Berowski, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçon de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou salué par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des gardes-malades.

IL SE PRÊTERONT DE L'ARGENT SUR DÉPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

MM. Borel & Berowski fourniront des apprentis à ceux qui en désireront. Toutes les personnes recommandées par eux, seront munies d'un certificat attestant leur moralité, etc.

En outre, MM. Borel & Berowski se chargent de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, etc.
3 sept—1an

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. L. CABOS, rue Madison, No. 18, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisie par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus des garde malades.

IL PRÊTE DE L'ARGENT SUR DÉPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c 1er nov—1 an.

GUÉRISON DES RHUMATISMES ET MALADIES DE NERFS.
BAGUES GALVANIQUES
DU Dr CHRISTIE
CEINTURES, BRACELETS, [illegible]
FLUIDE GALVANIQUE.

LES preuves de la puissance énergique [illegible] deviennent chaque jour plus nombreuses. Dans la ville de New-York seule, plus de HUIT MILLE PERSONNES, en moins d'une année, ont été complètement guéries de maladies chroniques très douloureuses, qui avaient résisté aux remèdes les plus puissans de la médecine.

Les certificats suivans ont été pris au hasard, parmi une masse de documents du même genre.

EPILEPSIE & PALPITATIONS.

Le Rev. John Bristed, gendre de John Jacob Astor, de New York, pasteur de l'église Episcopale de Bristol, R. Island, était depuis longues années sujet à de violentes attaques d'épilepsie, suivies de palpitations. Pendant trois années, le malade avait été obligé d'abandonner l'église et ses devoirs. Après avoir eu recours aux bagues, aux bandages et au fluide de Christie, l'effet fut tel que le malade [illegible] M. Bristed s'est trouvé beaucoup mieux. Sa santé revient et tout symptôme d'épilepsie a disparu.

GOUTTE ET RHUMATISMES.

Dr. Christie, je dois attribuer ma guérison à la puissance de vos articles galvaniques, puisque j'avais en vain essayé toutes les remèdes. C'est à leur usage que je dois d'être guérie de la goutte, accompagnée de douleurs rhumatismales et d'une grande débilité de nerfs.

MARIE JACKSON,
100, Bank, A. New-York

Madame M. Jackson est parente du major M. M. Noah, écrivain bien connu à New-York, qui atteste la vérité de son certificat.

APPOPLEXIE ET PARALYSIE.

Le capitaine Torres, No. 70, rue Bridge, Brooklyn, est dans sa 76ème année. Sa santé était fort bonne, mais depuis trois ans il l'avait perdue. Sur l'avis de son médecin, il porta un [illegible] d'appoplexie. Lorsqu'il survint à lui il s'aperçut qu'une partie de son côté droit était privé de vie. Ses médecins l'ayant examiné, prononcèrent qu'il était atteint d'apoplexie et de paralysie combinées. Ses amis lui persuadèrent alors d'essayer le fluide magnétique. On lui acheta une paire de bagues, avec bandages et une bouteille de fluide. Vingt quatre heures après avoir fait la première application, il y avait déjà retour à la vie dans les parties frappées de paralysie. Le traitement fut repris avec ardeur. Cinq jours plus tard, le malade pouvait de nouveau se servir de la main; ses forces lui étaient revenues. Il y a déjà six mois que le capitaine Torres est retiré sur pied, aucun symptôme d'appoplexie n'a reparu, et le malade jouit du plein exercice de ses facultés.

Le public doit se défier des nombreuses contrefaçons. Le Dr. Christie n'a qu'un seul agent dans chaque ville de l'Union. A la Nouvelle-Orléans, cet agent est la maison GUIONS & Co,
5 sept.—1m. Coin des rues Canal et St-Charles.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

RAVELET & HUET, ont transféré leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 30, même rue.

FOURNITURES DE LIQUIDATION.

Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:

Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubanerie, ganterie assortie, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles &c &c. Ils reçoivent par tous les navires de France, les dernières nouveautés et les marchandises à être reçues par les derniers arrivages de France.

Egalement en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades françaises nouveautés, qualités et largeurs assorties.

NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre. 2 sept.

EN débarquement du navire Wm Enge, et de la barque Bachelor:
150 caisses Harengs No. 1, de Magdalen,
150 caisses idem sans écailles,
200 caisses de 4 tambours morue,
5 barils et 5 demi barils saumon No. 1, pêche de cette année,
125 douzaines seaux peints, 10 barriques et 10 barils saleratus,
5 caisses et 10 demi barils sucre en pain, 10 barils sucre brisé, et 10 do. en poudre, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
2 sept 40, Commune

EN débarquement du brick Pleiades, les articles suivans dans des boites hermétiquement fermées—
635 boites homards, d'une livre; 500 dito homards de 2 livres; 150 boites saumons au naturel, de 5 livres; 100 do au vinaigre, de 2 livres, 400 do à l'huile, 150 do moules, 200 do aloses, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
2 sept 40. Commune

CIGARES—3,000 Regalias Ugues,
18,000 do Figaro,
14,000 do El Sol,
7,000 do Evioencia,
5,000 Dugues, Imperiales, Palma,
18,000 Canones Figaro,
4 barils picadura,
11 balles tabac Vuelta de Abajo.
En débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
18 aout B. VALLS, 26 Commune

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydie, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, diverses marques,
40 demi barriques vin blanc, Sauterne,
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
10 caisses de 24 1/2 do do
20 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24/2 do do do
1 aout VOR. MAIGNAN,
87, rue St. Louis

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 50 demi-barriques idem.
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, capres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
900 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi-pipes,
18 avril J F BERCIER & Co,
54, Vieille Levée

EAU-DE VIE de cognac et champagne, de 1re, 2de et 3me preuves, de Pinet Castillon & Co, M Castillon jr., J. J. Dupuy, Muglori, Otard Dupuy & Co, en futailles de toutes grandeurs, à vendre par F. JORDY,
24 août. No. 10, rue Conti.

VIN DE BORDEAUX—Graves, Montferrant, Queyries, Lèognan, St-Estèphe, St-Julien, Léoville, Latour et Château Margaux, en barriques et en caisses, à vendre par F. JORDY,
24 aout. No. 10, rue Conti

VIN BLANC—Haut-Barsac et Haut-Sauterne, en caisses, à vendre par F. JORDY,
24 aout. No. 10, rue Conti

CHAMPAGNE—De tous les crus et qualités de MM. le marquis de Mussinc et de Loisson, en grandes et demi bouteilles, à vendre par F. JORDY,
24 aout. No. 10, rue Conti.

LIQUEURS ASSORTIES—Absynthe, kirch, curaçao et guignolet, à vendre par F. JORDY,
24 aout No. 10, rue Conti.

CIGARES DE LA HAVANE—186,000 Regalias marques assorties, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
16 aout 26, Vieille Levée

TABAC—254 balles tabac de Cuba et Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levée

SUCRE—176 caisses, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levée

EN magasin, d'importation récente:
60 paniers huile d'olive de Plagniol,
30 caisses [illegible] assorties, 30 do capres,
20 caisses cornichons,
100 caisses liqueurs assorties, en grandes, 1/2 et 1/4 de bouteilles,
30 [illegible] superfines au noyau,
20 caisses [illegible], 20 do Kirchenwaser,
10 do Vermouth,
50 do Eau de fleurs d'oranger,
50 do Eau de Cologne, à vendre par
LOISON & SYLVESTRE,
1 sept 36, Chartres

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 sept 36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme, par les procédés de MM. de Ruolz & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agents des propriétaires brevetés.
1 sept LOISON & SILVESTRE,
36, Chartres

QUARTIER-GÉNÉRAL.
LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 26 août 1846.

LE sergent-major J. M. Maureau, des ÉCLAIREURS D'ORLÉANS, convoquera la compagnie le mardi, 15 septembre 1846, à 7 heures du soir, à la Bourse Trémé, afin de procéder à l'élection
D'un Capitaine;
D'un 1er lieutenant;
Et d'un 2nd lieutenant, en remplacement des démissionnaires.
L'élection se fera sous la présidence du capitaine Paul Dorfeuille. D. AUGUSTIN,
27 aout Brigadier Général.

QUARTIER-GÉNÉRAL.
LÉGION DE LA LOUISIANE.

NOUVELLE-ORLÉANS, le 7 sept. 1846.

LES officiers de ligne du régiment d'infanterie devront se réunir lundi 12 octobre prochain, à l'Arsenal, à 5 heures et demie de l'après midi, afin de procéder à l'élection d'un major du régiment d'infanterie, en remplacement du démissionnaire.

L'élection sera présidée par le major de brigade N. Augustin, assisté du lieutenant A. Gonzales Vigil, des Cazadores d'Orléans, et du lieutenant A. Canon, commandant des Sapeurs du Génie.

La dite élection sera tenue et restera ouverte depuis 5 heures de l'après-midi jusqu'à 7 heures du soir.
Par ordre du brigadier général,
D. AUGUSTIN.
PAUL DORFEUILLE, aide-de-Camp. 8 sept

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargeront de toute espèce de recouvremens, traductions, réglemens et balances de livres, copies, etc.

Dans le cas, où pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.

Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle-Orléans, 20 août 1846.
M. BERTUS,
21 aout. H. RUFFIER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.
Bureau No. 36, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER,—agent

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK.

No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 138, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPÉENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que [illegible]. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine,
Alpacas noir, bombazine, balzorine, barége et mousseline de laine,
Barege extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples onde,
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Poult de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito
Florence et Marcelines sorties,
Foie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem, laine damassées.
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et laine de lin d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil soie, filet, cachemire, et peau de dain, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, dentelles françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valenciennes et Lisle; idem Suisse et jaconat.
Constamment en magasin, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 29 oct

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, RUE BOURBON No. 108, [illegible] M. Brana, où il prendra en pension des chevaux de [illegible] et voitures en remise et louera des chevaux de selle [illegible] prix les plus modérés. Il se charge [illegible] acheter des chevaux.
M. Duffau cont[inue] [illegible] le passé son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 111. 23 aout—1a

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la récolte de 1846—Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses pratiques qu'il vient de recevoir par les navires Louisville, de Philadelphie et de New-York, un grand assortiment de graines fraiches, provenant de deux grainetiers des plus en réputation au Nord. Ces envois consistent en graines de betteraves, [illegible], carottes, laitues, choux, panais, navets, épinards &c. toutes de première qualité et à prix modérés. Wm. DINN,
21 aout 11, rue de la Commune

Marchandises sèches à bon marché.

FELTER & BOYD, 70, Gravier, près la rue du Camp, désirant réaliser une partie de leur grand assortiment de marchandises sèches, les offrent à un grand rabais, pour du comptant, ou du bon papier. Ces marchandises se composent de

Coton Lowell, coton Osnaburg, cotons du pays blancs et écrus 3/4, 4/4, 6/4, 10/4 et 12/4, linseys et jeans du Kentucky, kerseys et tweeds du Nord, 100 caisses calicots et indiennes claires et foncées, de 5 1/2 à 12 cents; 100 pièces guinghams assortis, linons et balzorines; 100 balles de linon bleus, coutils bleus, &c. &c.; 50 balles coutil blanc et écru, et lowells croisés; 20 caisses toiles à chemises 4/4, 7/8 et 3/4, grosses et fines cotonnades, étoffes en fil pour pantalons, étoffes à carreaux, coutil à matelas, &c. &c.; toile d'Irlande, toile à draps, étoffes à moustiquaires, gants mitts, satinets, bas, [illegible] de coton et de [illegible], fichus, châles, écharpes de fantaisie, ombrelles, &c. &c.
5 juin

A VENDRE en magasin
15 Barriques vin vieux Château-Margaux
15 do do do St Estèphe
20 do do St Julien ordinaire,
20 do do St Emilion, do,
40 barriques vin Montferrand, do.
30 do do Queyries do.
50 barils vin blanc Haut Sauterne
10 do vieux whiskey Monongahela.
10 do do Madère.
2 pipes Genièvre Hollande.
2 quarts de pipes vieux cognac.
10 caisses Kirch de la forêt noire.
10 do absynthe suisse.
10 do curaçao de Hollande.
300 do vin blanc et rouge vieux.
25 paniers de guignolet d'Angers.
1 boucaut Ecolle, 12 caisses peinture verte, de Paris.
200 mille bouchons pointus, 100 mille ordinaire
3 caisses champagne, sec.
N. DUDOUYT,
21 aout 13, Toulouse

ARTICLES DIVERS—MAQUEREAUX, grand No. 1, en barils, demi et quarts; idem ordinaires No. 1, en demi et quarts de barils et en caques, idem No. 3, en barils et demi barils; idem No. 2, en barils et quarts; grands maquereaux No. 3, frais, en barils.
ALOSES en demi et quarts de barils.
MAQUEREAUX mess, et caques, pour familles.
HUILE DE BALEINE blanche, pour hiver et printems, en barriques et barils; huile raffinée pour l'hiver, en barils; huile d'éléphant de mer, excellent article, en barils.
HUILE D'OLIVE, de Plagniol—25 paniers.
SAVON—400 caisses, qualités et marques assorties.
BLANC DE BALEINE—000 caisses New Bedford et Boston, assortis.
CLOUX—1,300 barillets de 3 à 60 à la livre.
PAPIER EN PAILLE—600 rames fortes.
THE—Poudre à canon en boites de 6 et 13 livres, young hyson en demi caisses, à vendre par
HARROD & DARLING,
25 aout 40 rue Commune

Un bon marché à faire.

UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, sise à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses; elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.

Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.
JUAN BELTRAN,
28 juil— Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 69, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à
RICKER & PEARSON,
8 aout 69, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthelemy, entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 69, Camp

A LOUER.

UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison rue du Camp, entre Girod et Julia, attenant à la résidence de Henry McCall Esqr. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison à étage, etc., No. 105, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.

AUSSI

Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.

AUSSI

La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.

Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre. S'adresser à J. U. LAVILLEBEUVRE,
19 aout 149 rue Commune

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux:
32 barriques Vin rouge, St. Estèphe Médoc;
12 do do Graves, Blanquefort,
16 do do Macau Médoc;
42 barils Vin blanc Haut Sauterne;
24 do do Sauterne 1842;
8 quarts pipe Eau de vie, J J Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
28 aout 60, rue St Louis

HUILE d'Olive de [illegible] marque Possel fils, grandes bouteilles:
Bouchons de différentes qualités, longs et mi longs;
Marasquin, grand modèle de Badin frères;
Curaçao en grands et petits cruchons;
Vin rouge St. Emilion, vieux, en caisses;
Vin rouge et blanc en 1/2 bouteilles;
Vin rouge ordinaire en barriques et bon vieux vin pour familles;
Anisette superfine de Marie Brizard et Roger;
Pour clore une consignation:
50 caisses Vin rouge vieux Médoc, à vendre par
18 aout B. TALAMON, 60 rue St. Louis

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par
14 juill L D C WOODS, 80 Magasins

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses prunes et abricots, 10 caisses fruits au jus, à vendre par
5 aout R V BARRETT, 21 Gravier

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—430 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
780 rouleaux corde do. do.
130 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

TABAC en feuilles de la Havane, tripes et capes, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
4 aout 34 Vieille Levée

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepôts à l'épreuve du feu, nommés "Western Phoenix, Union, Union No. 2 et Branch," et dans cinq autres entrepôts et [illegible]. Ayant beaucoup de monde à leur disposition [illegible] en tout temps nettoyer et réemballer le coton [illegible] le plus expéditive, en ce qui concerne [illegible] aussi promptement que possible, ainsi, pour la cordée [illegible], qui aurait été endommagée de quelque [illegible], à bord ou dans les magasins.
Nous avons en ce moment [illegible] à [illegible] 30,000 barils.
[illegible] BOGGS & Co,
19 juin [illegible] Tchapitoulas.

CAFE RIO—100 sacs, excellent [illegible]
2 aout [illegible] Gravier

VENTES JUDICIAIRES

COUR DU TROISIÈME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse de Jefferson—Succession de J. B. V Labarre—Exilda Volant Labarre, épouse de Jas. Hopkins, vs. Michel Volant Labarre.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour du Troisième District Judiciaire de la paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi, 14 septembre 1846, à midi, à la folle enchère de J. H. Lambert:
L'esclave ADAME, griffe âgé d'environ seize ans saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
12 août—3:en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Richard Russell, décédé.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de cour daté du 1er septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, mardi, 15 septembre 1846, à midi, pour le compte de ladite succession,
Dix actions de la Compagnie d'Assurance des Négocians.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
3 sept—3en10j shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Urain Bouligny Jnr.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Que les créanciers et toutes autres personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles madame Aimée Roman veuve du défunt, ne serait pas nommée administratrice de la succession.
Wm. K. WANTON
9 sept—3en10j dep. greffier

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'État de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut.

Attendu que Norbert Boutté, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour ou ladite vente fut enregistrée le 14e jour d'août de l'année 1846, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834; Quil soit donc, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit le 7me jour d'août de l'année 1846, en vertu d'un décret de la Cour du Premier District Judiciaire, rendu le 9 de juin de l'année 1846, dans l'affaire de B. & A. Soulé agent &c. vs. John Duncan & Edward Duncan—No 24,343 du docket de cette Cour, à laquelle vente Norbert Boutté s'est rendu acquéreur pour le prix de trois mille piastres, payable comptant.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire. Savoir

Un certain lot de terre, situé à la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St. Pierre, Bassin et Toulouse, désigné par le No. [illegible], mesurant [illegible] de face à la rue des Remparts, sur une profondeur [illegible] améliorations qui s'y trouvent.
Par ordre de la Cour, ce 14 août 1846.
15 août—30en30j G. W. LEWIS Dep. Greffier

$50 De Recompense.

S'EST absentée en juillet '45, la griffonne MARY ELLEN. Elle est âgée d'environ 30 ans, de la taille de 5 pieds, 2 ou 3 pouces, elle a une figure agréable, les traits réguliers, de belles dents, et est fortement constituée. On suppose qu'elle se cache dans la 3me municipalité. La récompense ci-dessus sera donnée à toute personne qui l'arrêtera et fournira des preuves contre la personne ou les personnes qui la recèlent, ou $25 seulement pour sa simple arrestation.

S'adresser au No. 107, rue Bourgogne
11 sept—6

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la négresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée, sans doute, avec [illegible] ou elle allait partir avec son maître M. Jules Aubert. La récompense dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. EXNICIOS.
9 s— 203, rue St. Philippe

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne de chez le soussigné, le 2 d'août dernier, la négresse EVE, âgée d'environ 25 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le français, a l'habitude presque toujours en indienne de demi deuil, et toujours très proprement vêtue. Il lui manque quelques dents de devant à la mâchoire supérieure. Les lèvres grosses, [illegible].

La récompense ci dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville, et en donnera avis à M. V. Alaun, rue Conti No. 17.
4 sept—6n A. TROUARD.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Le mulâtre EDOUARD parti marron le 2 courant de l'habitation de M. Jos. E. Woodall, près Plaquemines, qui fut pris le 25 juin, sur son mari à bord du steamer Eudora, pour être rendu à son maître, et s'est parvenu à s'échapper du bord du steamer même après midi. C'est un assez joli mulâtre, de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 à 20 ans, ayant le regard en dessous [illegible], parle anglais et français. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à
McCALL & ADAMS
21 aout— 62 Gravier

CONDUIT à la prison de police de la 2me municipalité, CELIA, négresse d'environ 35 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 1/4, se disant appartenir à M. De Blanc.

JAMES, nègre d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Richard Wills de Mason County, Kentucky.

Les propriétaires des esclaves sont priés de venir retirer leurs nègres en prouvant leurs propriétés et payant les frais.
N. H. HACKETT, Gardien
15 juil— 1m

CONDUIT à la geole de [illegible] de la seconde municipalité, NANCY, griffonne, âgée d'environ 45 ans, taille de 4 pieds 9 3/4 de pouces, se disant appartenir à M. Lego.

Les propriétaires desdits esclaves sont requis de prouver leur propriété, payer les frais et les retirer.
10 aout—1m N. H. HACKETT, gardien

DETENUS à la geole de la paroisse Saint Jean Baptiste, le nègre nommé PETER, disant appartenir à M. William Yates de Memphis, Tennessee.

Aussi—Le nègre LYNDEN, appartenant à M. Fisher [illegible], de la paroisse de Plaquemines. Ce nègre est d'une grande taille et ne parle qu'anglais.

[illegible] TOM DICK, disant appartenir à M. Chopin de la paroisse St. Jacques. [illegible] français et anglais.

Aussi—Le mulâtre nommé GEORGES, disant appartenir à M. J. Toledo de Thibodeauxville.

Les propriétaires de ces différens nègres sont requis de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 19 août 1846
21 aout A. LUMINAIS, shérif

AVIS.

DETENUS à la geole de Police de la paroisse St Jean Baptiste, le nègre nommé HENRY, se disant appartenir à M. Hewett, de la Nouvelle Orléans.

Aussi—Le nègre DICK, se disant appartenir à M. Sexnader, de la Nlle Orleans.

Aussi—Le mulâtre nommé ROBIN, et les deux nègres nommés WILSON et JEFFERSON, se disant appartenir à M. Ben Wilson, du Bayou Goula.

Aussi—Le mulâtre nommé JAMES, se disant appartenir à M. Romain Wingfield, de la Nlle-Orleans.

Aussi—Le nègre nommé JACK, se disant appartenir à M. Bondurin, de la Nlle Orléans.

Aussi—Le mulâtre nommé RAYLELEY, se disant appartenir à M. Major Kenner de la paroisse Jefferson.

Les propriétaires de ces différents esclaves sont priés de les retirer de la Geole de St Jean Baptiste en se conformant à la loi.

Paroisse St Jean Baptiste, 14 juillet 1846.
16 juil A. LUMINAIS, Shérif

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Domaine, entre Derbigny et Roman, une VACHE noire, le dos, le ventre et la queue blancs, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Une VACHE isabelle, quelques taches blanches, marquée à l'oreille, étampée sur la croupe droite M B sans autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 19 septembre les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues aux lieu et heure accoutumées, par E. Kernion, encanteur.
MICHEL DUREL.
8 sept Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Domaine, entre Derbigny et Roman,
Une VACHE rouge foncée, la tête et le ventre tachés de blanc, le bout de la queue blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE tigrée, tachée de blanc sur le dos et le ventre blanc, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE tigrée, la tête, le dos et le ventre blancs, une partie la queue blanche, marquée aux oreilles, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une VACHE tigrée, le ventre blanc, sans aucune marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 19 septembre les dites vaches ne sont point réclamées, elles seront vendues aux lieu et heure accoutumées, par E. Kernion, encanteur.
MICHEL DUREL,
10 sep—10 Gardien des épaves.

FARINE—300 barils farine de St. Louis, de nouveaux froments, actuellement en débarquement du steamer Laclede, et à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
7 sep 92 Tchoupitoulas

SUCRE raffiné de Boston—400 colis, sucre en pains, en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

THE—600 colis en boites de six, douze et treize livres the souchong, young hyson, etc. à vendre par
NORCROSS & FOSDICK
7 sept 40, rue Gravier

CAFE—250 sacs Java, vieux gouvernement, 1re qualité, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

CLOUS—550 barillets de Boston, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

MAQUEREAUX—150 barils grands maquereaux No. 3, fraîchement pêchés, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

INDIGO—40 surons indigo de Carracas, première sorte, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40 rue Gravier

SACS en pitre—10,000 de deux boisseaux chaque, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 sept 40, Gravier

SUCRE DE LA HAVANE, à vendre par
7 sept B VALLS, 26 Commune

PICADURA—6 barils, à vendre par
7 sept B. VALLS, 26, Commune

CACAO—17 sacs de Para, à vendre par
7 sept B VALLS, 26, Commune

GRAINES POUR OISEAUX—30 sacs, à vendre par
8 sept B. VALLS, 26 Commune

TABAC DE LA HAVANE—40 balles de la Havane, Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
7 sept B. VALLS, 26, Commune

GENIEVRE de la Hollande—2 pipes marque de Swan, à vendre par B VALLS,
7 sept 26, Commune

WHISKEY—28 barils rectifié, à vendre par
7 sept B. VALLS, 26 Commune

BOUCHONS—50,000 en sacs, à vendre par
7 sept B. VALLS, 26 Commune.

GUABA—5 barils pâte et gelée, à vendre par
7 sept B. VALLS, 26 Commune

CONFITURES de la Havane—10 caisses, à vendre par
7 sept B. VALLS, 26 Commune

CIGARES de la Havane—700,000 qualités assorties, à vendre par
7 sept B VALLS, 26 Commune

CHARBON pulvérisé pour distillateurs, 2 boucauts, à vendre par B. VALLS,
7 sept 26 Commune

NOIR ANIMAL—10 barils, à vendre par
7 sept B VALLS, 26 Commune

HUILE d'Anis—3 dagnones à vendre par
7 sept B VALLS, 26 Commune

AMANDES Douces et Amères—A vendre par
7 sept B. VALLS, 26, Commune

BOTTES, Souliers et Brodequins—Maintenant en débarquement—130 caisses directement des manufactures, à vendre à des conditions avantageuses par
8 sept FROST & Co. 10, Magasins

A VENDRE en débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
100 demi do vin blanc.
Aussi en magasin:
60 caisses prunes [illegible].
[illegible] caisses vin [illegible] de Bordeaux, diverses marques.
[illegible] eau de-vie.
[illegible] de Maglory, 1825.
[illegible] qualité supérieure.
[illegible] pour familles
Jean J. TARDOS,
[illegible] rue Conti, No. 15.

VENTES A L'ENCAN

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, lundi, 14 du courant, à 10 heures du matin, à son [illegible], rue Conti No 22:
Une caisse ornements [illegible] pour fête,
Une do d'épingles pour tête, boutons en colliers, bracelets, cordons de sûreté, &c.
3 caisses linge d'hiver assorti,
2 do chapeaux assortis,
1 do casquettes assorties,
1 do Satinet, 1 do casimir
14 sept 1

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.

VENTE DE PORC.

MARDI, 15 du courant, il sera vendu à 5 heures de l'après midi, au magasin d'inspection de Wimbarn, à l'encoignure des rues Commerce et Notre Dame, et pour compte de qui il appartiendra,
300 barils porc mess.
14 sept

Propriété de grande valeur, située à la Baie St-Louis, Etat du Mississipi.
PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu, le samedi, 19 de septembre 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
UNE PROPRIÉTÉ DE VALEUR, située dans le meilleur endroit à la Baie St-Louis, Etat du Mississipi, ayant mesure française, un demi arpent de face à la Baie, vis à vis de la pointe, sur 40 arpents de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Jean Martin et de l'autre côté par celle de Jean Payen fils, ensemble les entourages, édifices et autres améliorations qui sont dessus, une quantité d'arbres fruitiers, &c., &c.

Conditions—Moitié comptant, le reste à six, douze et dix huit mois—Hypothèques, sans endosseurs.—36 taxes lots de terre, situés à Carrollton, d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions à la vente. 7 sept—7,9,9,17,18,19

DROGUES ET MEDECINES.

EN débarquement des navires Sultana et Bachelor, de New-York, et Copeland, de Boston—
30 livres aloès succotrin; 100 do aloès capes;
40 " rhubarbe anglaise en poudre,
50 " rhubarbe de l'Inde dito,
600 livres gomme Sénégal, belle;
1500 " orge perlée, belle; 4 grosses seringues assort;
2500 " bois de Campèche; 300 dito couperose,
1000 " acide sulfurique; 100 dito baume de copahu,
200 " arrow root américain;
400 " dito dito Bermudes;
150 " écorce de sassafras; 4 grosses seidlitz poudres
10 " feuilles de rhue; 15 dito feuille, 6 do thim,
25 " sauge, 20 dito mélisse terre.
—EN MAGASIN—
30 " hydriodate de potasse français;
100 onces sulfate de quinine français;
200 " dito dito américain;
30 livres calomel anglais, 400 dito camphre,
1000 " gomme arabique assortie, 100 dito salératus,
50 " cochenille; 100 dito écorce orange gras,
200 " opium; 150 dito magnésie
10 barils sel d'Epsom; 2000 livres potasse blanche
1500 livres alum; 100 dito huile d'amandes douces,
20 onces essence de rose—A vendre par
P CURACHE,
25 aout encoignure Conti et St Philippe

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a construit à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lequel il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des plombiers et autres sur l'avantage que procurent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent à [illegible] conduire l'eau [illegible] selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie
"CAPITAL...... $200,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classes d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils ont des comptes courants.
James Walker, secrétaire, James A. Porter, président
W. B. PARTEE, Agent
No. 23, rue du Camp
Référence MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 [illegible]—1an

TEXAS.
AVIS IMPORTANT.

LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Medina, à 25 milles à l'ouest de San-Antonio, depuis le 3 septembre 1844

Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il s'établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la prospérer.

Il continue également dans les limites de 400 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à chaque famille qui s'établira sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au-dessus de 17 ans, 160 acres.

S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Lenoro Dobbin, Esq. rue Bienville, No. 12, ou au soussigné sur la colonie.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1846.
21 juin—m H. CASTRO.

VINS—25 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand
75 barriques ordinaire de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand
25 barriques de vieux Château Lafitte, Leoville Pauillac Médoc et Margaux Médoc.
20 barriques vin vieux do Mermau.
55 barils vin blanc Sauterne,
[illegible] caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Margaux
45 do do vieux Haut Brion, Château Latour, Château Margaux et Château Lafitte, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

CIGARES—70 milliers cigares de la marque de Flamenco, Regalia Imperial, Millar, [illegible], à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15 St Louis

CAPRES, SARDINES, &c.—75 caisses câpres; 25 dito eau de fleur d'oranger; 34 dito moyen de [illegible] 15 dito sardines à l'huile et boites et huiles, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

LIQUEURS—136 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines,
650 paniers anisette de Champion, fine, surfine et superfine, 27 dito guignolet d'Angers,
25 caisses Curaçao (Bain & Champion)
20 do marasquino;
8 do eau-de-vie d'Andaye,
15 do eau-de-vie de Dantzich, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

EAU DE VIE—12 demi pipes Cognac, 4me preuve, J J Dupuy; 33 quarts de do do;
3 demi do do fin champagne Otard 1825.
La demi do do vieux, qualité supérieure à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 & 15, St. Louis

GRAISSE—16 barils gras sel et huile, en magasin à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co.
21 aout 64 Tchoupitoulas

SUIF—20 barils, en magasin et à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
21 aout 64 Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleurs cigares, des marques suivantes: General Taylor, major Ringgold, major Brown, capitaine Walker, &c., en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
21 aout 26, Vieille Levée

INDIGO—8 surons Guatimala, en magasin et à vendre par J M CABALLERO
21 aout 26 Vieille Levée

GOMME copal—6 balles en magasin et à vendre par
J M CABALLERO
21 aout 26, Vieille Levée

SUCRE blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
21 aout 26 Vieille Levée

VERMOUTH—30 caisses Vermouth, à vendre par
BERTRAND & FISCH,
16 juil Encoignure Royale et Bienville

GOMME ARABIQUE—1200 livres gomme arabique assortie, à vendre par BERTRAND & FISCH,
16 juil Encoignure Royale et Bienville

TABAC de la Vuelta Abajo—30 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN.
21 av No. 11, rue Royale

VANILLE—En débarquement du brick Princess Mary, 2 caisses Vanille de la dernière récolte, à vendre par
25 jt HEPBURN & TURPIN, 11, Royale

BOUTEILLES VIDES—[illegible] bouteilles vides au [illegible] de 120 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 ju 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN
4 ju 42 Gravier

CONFITURES—12 barils, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—640 pièces toile à balles du Kentucky et du Missouri, 930 rouleaux cordes d'emballage, 110 balles ficelle, 786 barillets graisse en feuilles, 130 barils graisse No. 2, 60 barils suif, 1,000 sacs mais, 20 sacs laine, 2 do plumes, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co.
27 juin 64 Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—56 caisses en débarquement du navire Suffolk, comprenant un assortiment de chaussures fines, à vendre par
C. W. DUNBAR,
6 juin 30, Douane

FIL BLANC—21 caisses 1/2 X à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
11 jt 64, rue Tchoupitoulas

SALERATUS—10 tierçons en débarquement du navire Auburn, et à vendre par
ROBERTS & HALL,
8 jt 75 Magasins

A [N] débarquement du navire Italien Le Vaillant de Bordeaux:
20 quarts Eau de vie de Cognac, de J J Dupuy,
60 barriques Vin de Bordeaux, Montferrand et Graves,
575 caisses Vin de Bordeaux, St. Julien, Leoville et Chateau Margaux, à vendre par F. JORDY,
30 m No. 10, rue Conti

EN débarquement du navire La Lydie, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
5 barriques vieux vin rouge Pauillac.
10 demi do vin blanc Haut Sauterne.
26 juil CHARLES DUFOUR, 11 Conti

EN débarquement des navires Talma et Lydie, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
70 barriques Vin rouge, bon ordinaire,
40 demi do Vin blanc Haut Sauterne,
42 barils Vin do do.
En magasin, d'importations précédentes
120 barriques Vin rouge ordinaire;
30 do Vin, qualité supérieure.
10 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne, 1840;
10 quarts de pipe Cognac, de première qualité;
5 do do fine Champagne, 1825, do;
100 paniers Anisette superfine de Champion;
50 paniers d'Huile de J. Plagniol,
27 m G. M. LUGAS, 28, rue Bienville

L [illegible] du pays—150 barils N. O. et N. E. rhum, eau de vie, alcohol et esprits neutres, à vendre par
27 aout ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SUIF—Une petite facture, à vendre par
ROBERTS & HALL,
27 aout 75, Magasins

EN débarquement du navire Thracian, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
340 barriques vin rouge, de diverses qualités,
124 barils et demi-barriques vin blanc Haut Sauterne,
5 quarts de pipe vieille eau de vie, 4me preuve
12 quarts de pipe eau de vie fine Champagne, 1825.
[illegible] G. M. LUCAS, 28, rue Bienville

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
54 barriques vin rouge château de Ségur.
32 balles bouchons fins de 20 milliers chaque.
215 paniers huile d'olive superfine.
4 caisses contenant chacune 25 paniers anisette superfine. AUGUSTE MOLIER,
29 aout—10 90 rue St. Louis

EN débarquement du brick Titi, de la Havane:
30 caisses sucre florete,
37 balles tabac pour capes et tripes,
15,000 Regalias de Hernandez,
10 sacs amandes à coques douces,
A vendre par B. VALLS,
1 aout 26, Commune

EN débarquement du navire Thracian, capitaine Ev[illegible], venant de Bordeaux:
30 demi barriques vin blanc, Haut Barsac, 1re qualité.
16 barriques vin rouge, 1re qualité.
[illegible]
A vendre par [illegible] LANATA.
[illegible] No. 9

[illegible] BALEINE [illegible] caisses New-Bedford, [illegible] assorties, à vendre par
J W STANTON & Co,
20 aout Encoignure Magasins et Lafayette